

Le 03/09/19 à 00:01

NIVEAU DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Messages à la population selon les prévisions de risque de pollution élaborées par Madininair

AUJOURD'HUI
le 03/09/19



FIN DE PROCEDURE D'ALERTE

Polluants et seuils dépassés en ug/m ³			
Ozone O ₃	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO ₂	Dioxyde de soufre SO ₂

DEMAIN
le 04/09/19



FIN DE PROCEDURE D'ALERTE

Polluants et seuils dépassés en ug/m ³			
Ozone O ₃	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO ₂	Dioxyde de soufre SO ₂

zone :
Martinique

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre. Au niveau **d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusés. Au niveau **d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende	
	Aucune procédure active
	Procédure d'information activée
	Procédure d'alerte activée

Explications de Madininair

La brume de sable annoncée la veille se révèle beaucoup moins dense que prévue. Les concentrations en particules fines dans l'air devraient rester en dessous du premier seuil sanitaire aujourd'hui et demain. Madininair lève donc la procédure d'alerte en cours.

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air

0596 60 08 48 – info@madininair.fr - www.madininair.fr

astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :

www.martinique.pref.gouv.fr